

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°443 DÉCEMBRE 2023



Fresque peinte par les élèves des classes de la maternelle

Actualité de décembre : Conseil municipal le jeudi 14 décembre

Attention, préparez vos fêtes de fin d'année à l'Auberge des 7 Merveilles avec vos commandes de pains, traiteur, bûches et autres, voir page 23



Vie pratique

Des messes sont célébrées en l'église de Thoiry tous les samedis à 18 heures.

Les dates des autres célébrations dans les paroisses du groupement paroissial se trouvent ci-dessous, sous réserve de modifications, en fonction des événements et du ministère.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser par e-mail au père Ishaq BARKAT :

ishabarkat@gmail.com ou par téléphone au 04 50 41 20 86.

Messes de décembre		Cultes de décembre			
dimanche 3	Collonges	10h00	dimanche 3	Divonne	
vendredi 8	Farges	19h00			
dimanche 10	Pougny	10h00	dimanche 10	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 17	Saint Jean-de- Gonville	10h00	dimanche 17	Divonne	
dimanche 24	Collonges	10h00			
dimanche 24	Thoiry	22h00	dimanche 24	Ferney-Voltaire	10h00
lundi 25	Péron	10h00			
dimanche 31	Farges	10h00	dimanche 31	Ferney-Voltaire	10h00



Agenda challaisien 2023

Décembre 2023						
Les Bénévoles	samedi 2	la journée	Salle Jean-Antoine Lépine	Téléthon		
Bibliothèque	du lundi 4 au mercredi14	Horaires d'ou- verture de la bibliothèque	Bibliothèque	Exposition		
USC	samedi 9	15h00	Halle	Arbre de Noël		
Sou des Ecoles	vendredi 15	dès 16h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Fête de Noël		
La Campanella	samedi 16 dimanche 17	20h30 18h00	Eglise Eglise	Concert de Noël Concert de Noël		
La Lyre	samedi 22	20h00	Eglise	Concert de Noël		

Remerciements

Le comité de lecture remercie très chaleureusement Denis RAQUIN pour sa participation durant toutes ces longues années (de janvier 2009 à décembre 2023) dans le groupe du comité de lecture du Petit Challaisien. Ce mois de décembre était sa dernière participation à l'élaboration de ce journal communal.

N'oublions pas qu'il a aussi œuvré au CCAS (Centre Communal d'Action Social) et en tant que conseiller municipal.

Nous te souhaitons une bonne continuation et peut-être...à bientôt...

Le comité de lecture



Mot du maire

Chères Challaisiennes & Chers Challaisiens,

J'avais imaginé vous dresser un petit bilan des mois écoulés pour clôturer cette année mais sur les conseils d'une personne expérimentée ayant occupée cette fonction, je vais garder cela pour janvier.

Ce mois a encore été le théâtre de petites catastrophes : nouvelles fuites dans l'école, la garderie (merci les toits plats), débordement des fossés non entretenus, marché annulé, stabilisé inondé et tuiles de l'Eglise envolées...



En matière de travaux, il ne vous aura pas échappé la présence de l'entreprise Enedis sur la commune qui s'attèle à repérer et programmer le déploiement de la fibre pour le compte du SIEA.

Dans nos petites communes, les élus sont multifonctions et comparables à des couteaux suisses avec un pouvoir d'adaptation, les ayant rendus très rapidement capables d'effectuer la distribution du courrier ou l'encadrement du périscolaire. C'est pourquoi, je remercie mes conseillers pour leurs dévouements.



J'en profite pour remercier les agents du service technique car leur travail est parfois ingrat, les agentes du service administratif pour leur entregent car le public n'est pas toujours bienveillant, les agentes du périscolaire ainsi que les ATSEM pour s'occuper des enfants pas toujours sages comme des images.

Nous devons prendre soin de notre personnel car nous rencontrons des difficultés pour recruter surtout que notre village ne fait pas partie de la liste des communes ayant droit à la prime de vie chère créant des injustices importantes.

Une lettre rédigée par Monsieur Patrice Dunand, président de l'Agglo, a été co-signée par les maires et envoyée pour sensibiliser l'Etat sur notre situation.

Dans la continuité des remerciements nous avons reçu Madame La Députée Olga Givernet et Madame la Sénatrice Florence Blatrix avec qui nous avons échangé sur ce sujet entre autres...





Je remercie également Monsieur Denis Raquin pour les heures passées à rédiger et corriger les articles de votre journal local et je lui souhaite ainsi qu'à son épouse une bonne continuation dans leur nouvelle vie.

Enfin, je remercie tous les participants à la cérémonie du 11 novembre, plus particulièrement les parents et enfants présents car le devoir de mémoire est nécessaire afin d'éviter que toutes ces horreurs se reproduisent. Et n'oublions pas que nous jouissons de ces libertés grâce à des anonymes à qui nous rendons hommage. En effet, mêmesi ces guerres nous paraissent lointaines, les conflits d'aujourd'hui raisonnent et font échos à notre histoire.









En cette période festive, synonyme de partage, de joie, et de sérénité j'en profite pour vous souhaiter à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, pensez aux personnes isolées!







Le compte-rendu intégral et approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site www.challex.fr.

Compte-Rendu du Conseil municipal du 09 octobre 2023 à 19h30

Présents:

HOFER FAVRE Aline, ALTHERR Patricia, BLAZER BELTRAN Jocelyne, CAJARAVILLE ORTIGUEIRA Raquel, CHAMOT Cyrielle, FLEURY Brigitte, FURNON Yoann, MEDA Martial, PETER Michel, RINALDI Corentin, SENEZE Marie-Julie, SHAW Sandrine, SUDAN Nolwenn

Absents ayant donné procuration :

HERNALSTEENS Cedric, MAIRE Xavier, SUDAN Françoise

Absents excusés: JAN Nicolas, SZWED Jean-Pierre,

MAILLEFER Marie-Julie

Secrétaire de séance : ALTHERR Patricia

Ce Conseil à titre exceptionnel a pour but de voter une délibération concernant le changement de la PAC (Pompe A Chaleur) réversible à l'auberge.

La commission « bâtiment » s'est réunie et a reçu 4 devis et nous les propose.

Tout d'abord Michel PETER remercie Yoan FURNON pour les devis et le travail fourni pour les tableaux comparatifs.

Les quatre entreprises ayant envoyé les devis sont :

E2S, Techno Froid, Thermique Energie et Germain. Au rapport qualité/prix avec température par zone, Yoann nous énumère l'ordre de choix de la commis-

sion.

Choix numéro 1 : Techno Froid Choix numéro 2 : Thermique Energie

Choix numéro 3 : Germain Choix numéro 4 : E2S

Le choix se porte sur Techno Froid à l'unanimité.

Si tout va bien, le délai de livraison se fera début novembre avec grutage et l'installation en janvier. La semaine de chantier entraînera certainement une période de fermeture de l'Auberge avec une occupation de places de parking.

L'interlocuteur sera Yoann FURNON pour le suivi des travaux.

Discussions sur la date du prochain Conseil : maintenons-nous le 19 octobre ?

Mise en place d'un cahier à l'accueil ou consultation avec la population pour le zonage.

Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA a besoin du nombre de bâtiments municipaux et leur superficie pour un devis concernant un bilan énergétique.

Fin de la réunion : 20h10

URBANISME OCTOBRE 2023

DECLARATIONS PREALABLES

Numéro	Demandeur	Nature des travaux	Décision
DP00107823B0052	DELRIEUX Marc	Installation d'un auvent	Accord
DP00107823B0053	ANTHOINE Stephane	Création de fenêtres	Accord
DP00107823B0055	THIAULT Evelyne	Modification de fenêtres + pose d'un Velux	Accord
DP00107823b0056	PICCI Paul	Installation d'une pergola	Accord
DP00107823B0057	TUCOENERGIE	Pose de panneaux photovoltaïques	Accord

Infos de la Municipalité

Commission Environnement / Ecologie - Challex Energie verte

On le sait, de nombreuses sources d'énergies renouvelables existent : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie... et la force marée motrice!

Bien sûr, cette dernière n'est pas pour Challex, nous avons déjà le barrage de Pougny-Chancy (en sens unique cependant!).

Pour le photovoltaïque, c'est en cours d'étude, comme vous l'avez lu dans une édition précédente du PC.

Le développement de toutes ces sources au Plan National est prévu dans la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Celle-ci donne l'opportunité aux administrés de faire part de leurs considérations quant à la potentielle implantation, sur terrains privés ou publics, d'unités de production d'énergie renouvelable sur leur commune. Une consultation sera donc bientôt ouverte afin de re-

Vous pourrez exprimer quelles solutions semblent plus adaptées à notre territoire, lesquelles le sont moins...

cueillir votre avis!

La Mairie vous communiquera les dates et les modalités de la consultation d'ici peu, par affichage et dans votre PC!

Pour en savoir plus sur la loi « Climat et Résilience », scannez le QR code ci-dessous ou rendez-vous sur https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees

Michel PETER pour la Commission Environnement



Synthèse des réponses au questionnaire sur la sécurité routière dans le village

Lors du dépouillement des 73 réponses au questionnaire paru dans le Petit Challaisien de septembre dont 3 enfants de 7 à 12 ans , nous nous sommes attachés sur le passage du 30 km/heure dans le bourg et autres endroits du village, très largement plébiscités : Mucelle, Place du Poizat, rue des Fontanettes, rue Saint Maurice, rue de Confignon, route de La Plaine jusqu'au carrefour des Fontanettes, rue des Prairies, rue Gaillardin, route de Dardagny (rappel, nous ne pouvons pas fermer la douane).

Parmi les réponses, beaucoup d'habitants nous ont fait des suggestions :

- Davantage de trottoirs (ou de balisage au sol) , de chemins piétons, de passages piétons
- Dégager les trottoirs par les riverains ou voitures mal garées
- Davantage de dos d'âne, de ralentisseurs, de chicanes
- Interdiction de traverser le village entre 15h et 17h pour les non-habitants
- Voies vélo (pistes cyclables)
- Contrôles réguliers vitesse
- Davantage de radars pédagogiques
- Contrôles fréquents de la gendarmerie et augmentation du prix des amendes
- Des sens uniques
- Boucher les trous sur les chaussées
- Grands pots de fleurs (comme en Suisse) pour faire ralentir
- Restreindre la circulation de certaines rues
- Obliger les pendulaires à n'utiliser que la départementale
- Feux tricolores carrefour Mairie et autres carrefours
- Fermeture aux voitures de la route de Dardagny les week-ends
- Créer un pédibus pour aller à l'école
- Davantage de rues « riverains seuls autorisés »
- Voies à sens unique pour donner la place à des trottoirs
- Déviation de Challex : direct entre carrefour de Mucelle et chemin des Carres
- Améliorer la visibilité au rond-point de Mucelle : mettre un STOP pour ceux qui viennent de Greny

Vos réponses rejoignent nos discussions en réunion. Quels moyens à mettre en œuvre pour faire ralent

Quels moyens à mettre en œuvre pour faire ralentir toutes sortes de véhicules ?

Coussin berlinois, radar pédagogiques avertissant du dépassement de la limite de vitesse, ralentissement avec dos d'âne ou chicanes, feux aux carrefours, multiplier les passages piétons et marquage pour les cyclistes...

Après étude, nous devrons demander l'accord de la DDT (Direction Départementale des Territoires au service sécurité) : nous ne sommes pas les seuls maîtres dans note village!

Patricia Altherr pour la Commission Sécurité

Infos de la Municipalité







Offre d'emploi

La commune de Challex recrute un agent en charge de l'entretien des locaux scolaires et autres bâtiments, ainsi que de l'accompagnement à la restauration scolaire :

Service périscolaire :

Aide à la mise en place du service de restauration, accueil, service et aide à la prise des repas des enfants, surveillance des enfants durant la pause méridienne, ménage des locaux de cantine, périscolaires et communs.

Entretien des bâtiments communaux :

Ménage des salles communales et des équipements publics.

Le poste est actuellement rémunéré sur la base de 30 heures par semaine annualisées (travail uniquement en période scolaire).

Lundi, mardi, vendredi : 10h30 -14h30 / 16h30 -18h30

Jeudi: 08h30 -14h30 / 16h30 -18h30

Mercredi: 08h00 -12h00

Possibilités d'aménagements sur la durée de travail mais les heures de présence au service périscolaire ne sont pas flexibles.

La rémunération sera indexée sur celle des emplois de catégorie C de la fonction publique, en fonction du statut du candidat.

Pour tout renseignement, vous adresser à : Nathalie Salmon au 04 50 56 50 55 ou nsalmon@challex.fr

CARNET



Madame Micheline Renée PETIT veuve GIRARD, née à Versailles (Yvelines) le 7 mars 1930, décédée le 27 octobre 2023 à la « Résidence les Cyclamens »



Madame Roselyne MIALET et Monsieur Julien PINAULT mariés le 31 octobre à la mairie de Challex.





Vie au périscolaire



Retour sur La Semaine du Goût

« Sucrée et Salée »



Octobre, les enfants de primaire ont participé à une **Animation** organisée par **Bourg Traiteur**.

Mise en avant des produits au travers d'une recette salée et d'une recette sucrée.

Au programme : démonstrations, dégustations et explications.



Explications...

Démonstrations ...

Dégustations!



Photos : Isabelle Bougreau

Entracte



Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944)

4^{ème} et dernier volet : Les années de guerre et sa tragique disparition en mer Méditerranée – 1940-1944

Les années de résistance

En 1940 à la suite de l'Armistice signée entre la France et l'Allemagne hitlérienne, Antoine de Saint-Exupéry embarque sur le paquebot Siboney à destination des Etats-Unis. A New-York, il fréquente Greta Garbo, Charlie Chaplin ou Marlène Dietrich. Son livre « Vol de nuit » paru en 1931 se vendra à 250 000 exemplaires et est adapté au cinéma.

Les années aux Etats Unis d'Amérique

Au début de la seconde Guerre mondiale, Antoine, après avoir combattu valeureusement comme pilote, part sans sa femme à New-York, fin 1940, en attendant d'obtenir un visa pour son épouse Consuelo. Cette dernière se retrouve en zone libre près de Marseille, chez des amis artistes surréalistes, André Breton, Max Ernst et d'autres. Pour rejoindre Antoine et New-York, elle sera soutenue par le journaliste américain Varian Fry qui aide les intellectuels à quitter la France pour les USA. Enfin, en 1942, elle arrive en terre américaine et, à l'été, Antoine et Consuelo s'installent à Bevin House, un quartier très chic de New-York, dans une villa située à Long Island.

« Le Petit Prince », roman le plus lu au monde

Il écrit « Pilote de guerre » en huit mois en 1942 et incite les Etats-Unis à entrer dans le conflit aux côtés des Alliés. Puis il rédige « Lettre à un otage » en 1943. Ces deux ouvrages soulignent la nécessité du lien entre le courage personnel face au sacrifice et mettent en exergue la maison « Terre », allusion prémonitoire aux paroles du pape François. Antoine de Saint-Exupéry souhaite s'engager en revenant en France pour lutter contre le nazisme.

En 1943 les autorités américaines lui octroyent une feuille de route l'autorisant à combattre en Europe. C'est aux USA qu'il rédige « le Petit Prince ». Je vous propose la dédicace intégrale de cet incontournable et phénoménal ouvrage, véritable conte philosophique dédié à son meilleur ami, Léon Werth (1878-1955) : « A Léon Werth

Je demande pardon aux enfants du monde d'avoir dédié ce livre à une grande personne. J'ai une excuse sérieuse : cette grande personne est le meilleur ami que j'ai au monde. J'ai une autre excuse : cette grande personne peut tout comprendre, même les livres pour enfants. J'ai une troisième excuse : cette grande personne habite la France où elle a faim et froid. Elle a bien besoin d'être consolée. Si toutes ces excuses ne suffisent pas, je veux bien dédier ce livre à l'enfant qu'a été autrefois cette grande personne. Toutes les grandes personnes ont été des enfants. (Mais peu d'entre elles s'en souviennent).

Je corrige donc ma dédicace : A Léon Werth quand il était petit garçon. »

Léon Werth était romancier, journaliste, essayiste et critique d'art à tendance antimilitariste et libertaire. Saint-Exupéry lui rend aussi hommage dans « Lettre à un otage » écrit en 1943. Il écrit « le Petit Prince » de 1941 à 1943 et l'illustre lui-même. C'est une véritable parabole très riche sous un regard enfantin. La réflexion passe au premier plan. Que fait-on sur terre ? Pour quelles valeurs s'engager ? Que signifie la pureté immaculée du désert ? L'humanité selon son auteur, c'est la conscience de la solidarité nécessaire entre les hommes, une fois éprouvée l'expérience du dépassement de soi.

Je vous encourage à lire ou relire ce magnifique livre qui présente pas moins de 22 personnages humains, animaux ou fleurs. Le Petit Prince est son frère cadet François (mort trop tôt), la rose à 4 épines : son épouse Consuelo bien évidemment, l'aviateur est Saint-Exupéry lui-même, l'explorateur géographe est son grand-père Fernand, le baobab est le séquoia qui trônait et envahissait le jardin de son grand-père paternel du Mans, l'étoile est sa... mère Marie. 2023 marque le 80ème anniversaire de la sortie en an-

2023 marque le 80^{eme} anniversaire de la sortie en anglais et en français du « Petit Prince » à New-York le 6 avril 1943 après deux autres ouvrages « Pilote de guerre » et « Lettre à un otage ». « Le Petit Prince » est un formidable conte philosophique pour tous, livre le plus lu au monde après la Bible. Il parait en France, après la guerre, en 1946.

Entracte

Voici un court extrait du Petit Prince qui illustre la situation du pilote Saint-Exupéry suite à des accidents d'avion : « Je finirai en croix en Méditerranée ». En effet le 31 juillet 1944 à 8h45 il s'envole de la base militaire de Borgio (Corse) après avoir fumé sa dernière cigarette...

Sa mort accidentelle au large de la Méditerranée

Parti en reconnaissance en avion, on perd sa trace quelques heures plus tard. Le grand homme, Antoine de Saint-Exupéry disparait en mer Méditerranée le 31 juillet 1944. En 2024 nous fêterons le 80 ème anniversaire de sa mort.

A cette occasion la Région Auvergne-Rhône-Alpes pourrait ouvrir au public, dans le château d'enfance de la famille de Saint-Exupéry, le musée du Petit Prince au cours de l'année 2024, voire 2025. Cet été passé 2023, le Printemps de Pérouges a organisé plusieurs concerts dans le parc dudit château.

Une belle aventure devrait s'ouvrir. Merci Antoine de Saint-Exupéry pour l'ensemble de votre œuvre et de votre vie!

Denis RAQUIN, membre du Comité de lecture du Petit Challaisien

Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...



Une artiste pleine d'humour



Alléchée par l'annonce parue dans le Petit Challaisien de la pièce Jour de Deuil, acte 3 du triptyque théâtral de la troupe des Grandes Petites Scènes, je me suis rendue à la Salle Jean-Antoine Lépine pour assister au spectacle, le dimanche 15 octobre dernier. Le résumé n'était pas mensonger... C'était bien une pièce drôle, qui m'a beaucoup amusée et permis d'oublier un temps la réalité morose qui nous entoure. A l'issue de la séance, j'ai eu la chance de discuter avec Anne-Christine Emanuelli, autrice de cette comédie, et j'aimerais vous faire partager nos échanges.

Bonjour Anne-Christine, quelle imagination! D'où vous vient votre inspiration?

Il y a des événements dans la vie qui me parlent, des trucs drôles ou pas, d'ailleurs... J'arrive à percer ce genre de choses et les tourner en des traits amusants. Quant à mon inspiration... en promenant mon chien, mon esprit vagabonde et les idées me viennent. Dans la famille, mon père est journaliste, de même qu'un de mes frères qui écrit aussi des bandes dessinées. Un autre de mes frères est l'auteur d'un livre de poésie. Je suis sans doute née dans un environnement favorable.

En effet..., mais pouvez-vous nous dire quel a été votre parcours ?

J'ai commencé le théâtre à 15 ans, au lycée, mais ai toujours été attirée par le jeu de scène. Je me rappelle que petite, je disais à ma soeur que je voulais être comédienne. Après le bac, je suis passée par le *Cours Florent*, école de théâtre à Paris puis, j'ai joué dans quelques compagnies. Après mon mariage et la naissance de mes deux premiers enfants, j'ai mis cette activité de côté, je travaillais dans un studio d'enregistrement de musique et n'avais plus assez temps. Arrivée dans la région, j'ai intégré la *Compagnie du Bordeau* et me suis remise à jouer.

À la naissance de mon 3^{ème} enfant, et grâce à mon congé parental, j'ai eu à nouveau plus de temps et d'envie. J'ai créé l'association *Les Petites Scènes*, en 2015. J'ai commencé avec 8 élèves et en ai maintenant presque 80 : 71 enfants et une compagnie adulte de 9 personnes.

Grappeline

On dit qu'il est plus difficile de faire rire que de faire pleurer. La comédie a-t-elle votre préférence ou aimez-vous toucher à tous les styles?

J'ai de l'intérêt pour tous les styles, mais il y a toujours un moment où je me tourne vers le comique, même si ça me plairait également d'écrire une pièce émouvante.

Vous m'avez dit qu'il n'y aurait pas d'acte 4. Travaillez-vous déjà sur un autre projet?

Je ne travaille pas encore dessus. J'ai des idées, mais n'ai pas suffisamment de temps à y consacrer. Actuellement, je suis occupée à la préparation de la fête de fin d'année des élèves des *Petites Scènes*, avec, pour l'écriture, l'aide de Johanna Karniewicz, membre des *Grandes Petites Scènes*.

Comme vous l'expliquez, vous gérez aussi la troupe des Petites Scènes, comment se déroule cette activité?

Il y a 7 cours, pour des élèves de 8 à 18 ans, qui sont donnés les lundi, mardi et mercredi. On leur explique des termes propres au théâtre (côté cour, côté jardin, par exemple), on leur apprend à parler français, à articuler, à respirer, à se placer et à prendre du plaisir sur scène. Il y a une partie improvisation et l'apprentissage de textes, pour le spectacle de fin d'année.

Les plus jeunes donnent également une représentation à la maison de retraite des *Cyclamens*. Quelques participations à des projets ont aussi lieu dans le Pays de Gex (participation à un spectacle au *Théâtre Les 50*, les *Nuits de la lecture*).

Nous n'avons pas forcément l'ambition d'en faire de grands comédiens, mais nous pouvons les aider à s'affirmer et à prendre confiance en eux. Cela comprend, entre autres, le fait de prendre la parole en public, d'exprimer leurs émotions en sortant du contexte familial. L'heure de cours est un formidable moment d'expression pour eux.

Je trouve, par ailleurs, qu'il y a un truc très thérapeutique sur l'exposition des sentiments et des émotions quand on joue. J'ai aussi aimé expérimenter le processus d'édition d'un livre. J'aimerais bien m'y remettre quand j'aurai plus de temps.

Vous possédez une grande maison, avec un grand jardin, pour abriter une grande famille et beaucoup d'amis, un chien, deux chats, comment faites-vous pour mener de front toutes ces activités en parallèle?

De nos jours, on a tous des agendas bien chargés et particulièrement (encore) les mamans, j'essaie de gérer au mieux mes priorités. J'ai la chance d'avoir un mari qui me soutient et participe activement au sein de l'association en s'occupant notamment de toute la partie technique.

Aimeriez-vous profiter de cet entretien pour faire passer un message à la population challaisienne?

Allez au théâtre !!! C'est une bonne occasion pour oublier le quotidien parfois pesant. On peut rire mais aussi y faire passer de beaux messages, ou y aborder des sujets qui font réfléchir. Je vous encourage à vous informer sur l'agenda du *Théâtre du Bordeau* et *de l'Esplanade du Lac*, par exemple, qui ont de très bonnes programmations.

Merci beaucoup Anne-Christine pour votre accueil et pour le temps que vous m'avez consacré. Je vous ai laissé le mot de la fin, ce qui me permet de filer me détendre en reprenant la lecture de votre livre vraiment "drolatique"! Que du bonheur!!!

* d'abord sorti sous le titre Journal d'un confinement : Cellule d'Isolement en 2022, le livre a été réédité en août 2023 sous le titre Chroniques drolatiques d'un petit monde tourneboulé. On le trouve un peu partout (Amazon, Cultura, etc...).



Je me rappelle avoir lu dans le Petit Challaisien que vous avez présenté à la Bibliothèque le livre que vous avez écrit pendant la Covid, Chroniques drôlatiques d'un petit monde tourneboulé*. Encore une corde à votre arc?

C'est un autre exercice, mais pas si différent que l'écriture d'une pièce de théâtre.



Les Grandes Petites Scènes

Grappeline



Les Petites Scènes ci-dessus

Jour de deuil ci-contre

Photos pages 10/11/12 : Sandrine Baeriswyl



Tribune libre

Chère lectrice, cher lecteur,

Je profite de la fin de la quadrilogie sur l'immense Antoine de Saint-Exupéry pour vous informer, qu'après 14 années de collaboration au Petit Challaisien, soit depuis janvier 2009, avec 124 articles divers et variés, j'achève cette passionnante mission avec ce numéro de décembre 2023.

Marie-Françoise et moi avons, en effet, le projet de quitter le Pays de Gex dans les tout prochains mois.

Vous avez, habitants de Challex, une grande chance de pouvoir disposer d'un magazine municipal, chaque mois : un lien précieux de convivialité pour tous les citoyens. Merci à Madame le Maire et les trois précédents maires pendant ces 14 ans, merci à Mme la Vice-Présidente de la commission communication, ainsi qu'aux équipes municipales, aux agents territoriaux, aux associations, aux particuliers qui «nourrissent» ce mensuel communal, riche d'informations. Merci aussi pour votre confiance sans faille!

Pour terminer, je vous remercie encore chaleureusement d'avoir parcouru fidèlement ces articles au long de toute cette période. J'espère qu'ils vous auront plu dans leur ensemble en souhaitant que la place libérée inspire d'autres Challaisien(ne)s pour l'occuper et ainsi la réinventer.

Denis Raquin

En me promenant dans Challex, je suis souvent obligé de quitter le trottoir car impraticable. Des hautes herbes au sol, des branches et pire des ronces dépassent des propriétés.

La commune est responsable du bon **entretien** (trous ou flaques d'eau) des trottoirs mais **savez-vous** que le **nettoyage** (herbes ou salissures) doit être effectué par les propriétaires ou locataires des logements qui donnent sur le trottoir. La taille des haies afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs fait partie du nettoyage. Aidez-nous à garder un village propre ou il fait bon vivre.

Entretien (commune) , nettoyage (particuliers) : Serge Brobecker.

Union Sportive de Challex



Amies challaisiennes, amis challaisiens,

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier pour votre large participation à notre vogue 2023. Nous avons encore une fois pu compter sur votre présence et votre bonne humeur, faisant de cette dernière édition un magnifique week-end.

Après de nombreuses années à organiser cette vogue, tradition de notre village, nous sommes heureux d'avoir fini en beauté et c'est grâce à vous.

Nous avons également pu compter sur une grosse participation du public à notre loto d'octobre, qui fut aussi une belle réussite avec une salle bien remplie et des sourires tout au long de la soirée.

La saison bat son plein niveau sportif, avec là aussi une présence soutenue tout au long des semaines, aux entraînements des différentes catégories, joueurs, mais aussi grâce à la participation active des parents et des spectateurs à la buvette, faisant du local un lieu où il fait bon vivre.

Pour marquer la fin de l'année et de la première partie de saison, nous organisons comme chaque année l'arbre de Noël pour les joueurs ainsi que les parents et tous les éducateurs de l'USC.

Au programme cette année, convivialité, bonne humeur, visite du père Noël et une nouveauté : un bar à Huîtres servies avec vin blanc.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir passer cet après-midi chaleureux en notre compagnie, le samedi 9 décembre à partir de 16h00.

Forza USC

Association Gymnastique de



Vacances de Noël

Tous les cours s'arrêteront pendant les vacances de Noël, du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Reprise le lundi 8 Janvier ! Téléthon 2023

Comme chaque année, l'AGV participera aux animations du Téléthon de Challex qui aura lieu le samedi 2 décembre:

- Cours de zumba à 11h 00 (5€ le cours au profit du Téléthon).
- Démonstration Zumba Kids et Seniors à 14h00.

Ne manquez pas cette opportunité de venir danser en famille pour une belle cause!

Inscription

Il nous reste encore quelques places, n'hésitez pas à venir tester!

Cours d'essai offert.

Infos par mail: gym.challex@gmail.com

Joyeux Noël

Nous vous souhaitons de passer un doux et heureux Noël en famille.



Groupe histoire locale



Groupe histoire locale Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37

groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser.

« Connaître l'histoire de son village natal ou d'adoption, c'est l'aimer »

« L'aimer c'est aussi respecter et sauvegarder son patrimoine naturel, bâti, historique, civil et religieux, linguistique, culinaire, ... »

11 novembre 1943 : Un défilé qui va changer le cours de l'histoire

Hommage à Alexandre Chappaz

En février 1943 la création du Service du Travail Obligatoire en Allemagne (STO) entraîne un afflux de jeunes réfractaires dans les maquis. Mais tout manque : armes, munitions, vivres. Les Alliés ne sont pas convaincus par les Maquis et les parachutages se font rares. Un défilé organisé le 11 novembre 1943 à Oyonnax par le colonel Romans–Petit, chef des maquis de l'Ain, va tout changer.

Groupe histoire locale



La préparation est minutieuse :

- 200 hommes tous aguerris, triés sur le volet sont désignés et équipés lors de coups de mains sur les chantiers de jeunesse : venus des camps de Morez, Corlier et Hotonnes, ils sont reçus un à un par leur chef : 131 hommes pour le défilé et 69 pour les autres missions de protection.



Le colonel emmène ses hommes au monument aux Morts où il dépose une gerbe en forme de croix de Lorraine avec l'inscription : « Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18 ».

Un Challaisien fait partie de cette équipée et défile : Alexandre Chappaz à 20 ans, participe à de nombreuses opérations au sein de son groupe dans l'Ain puis, en septembre 44, au

sein d'un bataillon américain. A la Libération, il reviendra discrètement à Challex. Il retrouvera sa mère et sa sœur mais il ne reverra pas son père assassiné par les nazis le 8 avril 44 à Badian.

Ce défilé spectaculaire, a un impact considérable aussi bien à Londres qu'à Vichy et en Allemagne. Au point de convaincre les Alliés de la valeur des Maquis et Winston Churchill d'armer la résistance française dans son ensemble. Ce qui a changé le cours de l'Histoire. Il faut se représenter ce que signifiait l'organisation de ce défilé en 1943 pendant la 2° Guerre Mondiale en pleine occupation du territoire français par les nazis.





Photo famille Collet/Chappaz Photos musée de la résistance

Pointy Sel ::

Poivre & Sel

Lorsque vous lirez ces lignes, les membres de Poivre & Sel auront vécu leur rencontre du mardi 14 novembre autour d'une choucroute. Notre chef Yves ne désirant plus assurer la préparation des repas, nous avions choisi de recourir au service d'un traiteur, mais nous tenons à remercier chaleureusement notre ami, lui qui a régalé nos papilles toutes ces dernières années avec un dévouement sans limite.

Notre assemblée générale se sera déroulée le mardi 21 novembre, à la suite de laquelle un nouveau conseil d'administration aura été élu, et il appartiendra à ce dernier d'organiser nos prochaines rencontres. Faisons donc confiance à cette nouvelle équipe et n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Claudine Bosteels :

claudine.bosteels@gmail.com ou part téléphone au **04 50 56 33 86** pour participer à la journée du

MARDI 12 DECEMBRE

aux couleurs de Noël. (Dernier délai : mardi 5 décembre).

Tous les renseignements complémentaires vous seront apportés par mail en temps utiles.

La date du rendu des articles de décembre pour le Petit Challaisien étant fixée au 15 novembre nous vous prions de nous excuser sur le manque de précision apporté. Nous vous donnons rendez-vous dans le Petit Challaisien de janvier 2024, qui vous donnera tous les détails sur notre assemblée générale et les nouvelles décisions de notre association.

Dans cette attente, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour de belles fêtes de Noël et pour une année 2024, qui permette de retrouver paix et sérénité à notre monde.

Pour le Conseil d'administration : Eliane Dallemagne

La Grappe









Les photos en tête représentent les fleurs emblématiques des poilus française et anglaise (collection Groupe Histoire)

Union Nationale des Combattants





Anciens combattants Contact : G. Dallemagne 0450591037



dallemagne.georges@wanadoo.fr

Commémorations du 11 novembre 2023
Remerciements à La Lyre, à l'école, aux enfants,
aux personnes présentes
Collecte Bleuet de France
Merci aux donateurs
Cette collecte contribue à aider les blessés de
guerre et les familles des victimes

Voir également rubrique groupe histoire





Photos: UNC Challex

La Campanella

La Campanella

De concert avec vous

Les villes et villages, les maisons, les sapins se parent de lumières éclairant les jours les plus courts et sombres de l'année et annonçant les fêtes de fin d'année.

Pour participer à sa façon, à cette féérie, notre groupe vocal prépare depuis septembre des chants destinés à saupoudrer des paillettes dans les yeux et du soleil dans les cœurs. Le programme choisi par notre cheffe vous proposera des classiques, des chansons contemporaines et des chants traditionnels de Noël.

Derrière les mots, derrière les voix, il y a toujours l'envie d'apporter de petites étincelles d'espoir, l'envie d'apporter de la chaleur humaine, l'envie de partager des valeurs infiniment grandes d'amour, de paix et de joie dans cette période si particulière.

Nous vous donnons rendez-vous, public fidèle ou nouveau, samedi 16 décembre à 20h30 et/ou dimanche 17 décembre à 18h00 à l'église Saint Maurice. Nous aurons la chance d'être dirigés par Hélène Kern et accompagnés au piano par Andrea Amanti.

Bien amicalement, LA CAMPANELLA, Groupe vocal de Challex



La Campanella





Les Petites Scènes



En 2020, ils s'étaient dit « Oui », en 2022 ils avaient donné la vie, en 2023 vous les avez retrouvés autour d'un drame...

Mais avec les Grandes Petites Scènes, deuil rime avec éclats de rire. C'est un défi que la troupe a brillamment relevé les 14 et 15 octobre à la salle Jean-Antoine Lépine!

Pour *Jour de Deuil*, le dernier volet de notre triptyque, vous avez été très nombreux à venir nous voir ; vos rires et applaudissements nous ont fait vibrer.

Bravo et merci à nos brillants comédiens et à leur énergie communicative.

Le rire est une thérapie à tous les maux!

Photos: Anne Christine Emanuelli









La Lyre Challaisienne



Les musiciens de La Lyre devant l'église le 11 novembre 2023

Photo: Georges Rapin





Bibliothèque municipale



Pour ce mois de décembre, il vous restera encore 2 semaines pour profiter de l'exposition.



Conçue par Birdie Memory en partenariat avec Kinexpo (entreprise spécialisée dans la diffusion d'expositions culturelles), cette exposition mêle 8 grands panneaux roll-up, réalité augmentée et supports pédagogiques pour faire découvrir les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations : littérature, musique, environnement, etc. Et bien sûr, les oiseaux de l'exposition s'animent et chantent avec l'application Birdie Memory!

Du 30 novembre au 14 décembre 2023, venez découvrir 20 oiseaux communs d'Europe, faites leur connaissance et apprenez à les reconnaitre dans la nature

Et mercredi **6 décembre** le groupe ornithologique de Challex sera présent à la bibliothèque, occasion de présenter ses projets. Un apéritif sera servi dès 18h00. Nous espérons vous retrouver nombreux et nombreuses.

Nos nouveautés du mois de décembre

Romans adultes

- « Triste tigre » Neige Sinno
- « L'oreille de Kiev » Andrey Kourkov
- « Les armes de la lumière » Ken Follet

Romans adultes science-fiction

- « Le ministère du futur » Kim Stanley Robinson
- « Bienheureux soit notre monde » Jacques Attali.

Romans policiers

« Obscuritas » - David Lagercrantz

Bandes dessinées adultes

- « Femme Vie Liberté » Mariane Satrapi
- « Le grand incident » Zelba

Bandes dessinées jeunesse

- « Gargamel l'ami des Schtroumpfs » Peyo
- « Le grand Icare » Les petits mythos T2 Cazenove
- & Larbier
- « L'Iris blanc » Astérix T40 Fabcaro & Conrad
- « Bettina » Quatre sœurs T3 Cati Baur
- « Geneviève » Quatre sœurs T4 Cati Baur
- « Les titans sont durs » les petits mythos T3 -
- « Poseidon d'avril » les petits Mythos T4 -



Fermeture de la bibliothèque du 25 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Reprise le mercredi 10 janvier.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Le Sou des écoles





Fête de Noël, vendredi 15 décembre 2023

Mi-décembre notre école accueillera le Père Noël qui passera dans toutes les classes et en profitera pour faire perdurer notre traditionnel Noël inversé (collecte de jouets que nous transmettrons à une association d'aide aux familles défavorisées). Le Sou des écoles est également heureux de faire venir à la salle Jean-Antoine Lépine, la compagnie **LéZ'arts vivants**, une compagnie professionnelle qui produit des spectacles pour le jeune public. Au programme, leur dernière représentation, **Au Pays de Noël**, un spectacle musical et interactif durant lequel les petits Challaisiens devront aider les lutins à sauver Noël. A la suite de la représentation, les élèves et leur famille auront la possibilité de participer aux diverses animations enfantines et gustatives organisées par le Sou des écoles à la salle Jean-Antoine Lépine.

Vente de sapins

Avec la chute des températures, qui ne commence pas à penser vin chaud, cadeaux, décorations lumineuses et bien évidemment sapin de Noël? C'est pourquoi nous sommes heureux de vous annoncer notre partenariat avec l'entreprise Lantenois à Crozet pour la **vente de sapins**. Vous pourrez ainsi nous soutenir tout en vous faisant plaisir! Pour ce faire il vous suffit d'aller choisir et acheter votre sapin directement sur le stand du producteur devant l'Intermarché de Péron du 29/11 au 22/12 selon les horaires suivants:

Mercredi: 14h00-18h30 Vendredi: 14h00-18h30 Samedi: 9h00-18h30 Dimanche: 9h00-12h00

Présentez ce coupon pour que l'offre puisse bénéficier au Sou

PARTENARIAT AVEC LE SOU DES ECOLES DE CHALLEX

Producteur de sapins de Noël : ENTREPRISE LANTENOIS 01170 CROZET



PRIX DU SAPIN :	

FAMILLE:

Les Bourrus de Mucelle





Les Bourrus de Mucelle tiennent à vous remercier

d'être venus si nombreux à leur fête d'automne! Par votre présence, vous nous avez témoigné votre amitié et votre soutien.

Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et que vous avez pu profiter pleinement de cette journée sous un soleil radieux.

Réservez bien votre dernier week-end de septembre 2024, une surprise de taille vous attend!

Les Bourrus de Mucelle.

Vainqueurs de la tombola :

1^{er} prix Panier Garni : FERROLLIET Jeannette N°70

2^{ème} prix Magnum de vin : Marc N°162 3^{ème} prix Bouteilles de rosé : SCRIVENS Géraldine

 $4^{\rm \`eme}$ prix Lot de vin : CHUTEAUX N°325

Vie au village



<u>Intercommunalité</u>

TAD (Transport A la Demande)

A compter du 11 décembre 2023, le transport à la demande évolue vers un service de transport dynamique. Les arrêts desservis restent inchangés, mais à partir de cette date, les trajets seront à réserver via une application mobile ou par téléphone via une centrale de réservation.

Une fois réservé, le véhicule de 9 places devrait arriver dans la demi-heure. La position du véhicule pourra être suivie en temps réel via l'application, jusqu'à 30min avant l'arrivée. Les réservations peuvent se faire pour un départ le jour même, ou être anticipées jusqu'à 15 jours à l'avance.

Le service fonctionnera du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 18h00. Pendant les heures de pointe (7h00-9h00 et 16h30-18h30), en raison des contraintes de trafic routier, il est recommandé

d'anticiper son trajet car le délai de prise en charge peut être allongé.

Comme actuellement, la réservation par téléphone sera disponible uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, avec un nouveau numéro pour la centrale. En dehors de ces horaires, la réservation en ligne reste possible.

Jusqu'au 4 décembre, pour les réservations, les usagers pourront procéder comme d'habitude avec la RDTA https://www.paysdegexagglo.fr/9269-transport-a-la-demande-informations-et-tarifs.htm.

Pour les questions sur l'évolution, ils peuvent envoyer un mail à **mobilites@paysdegexagglo.fr**Le service des transports de la CAPG fera au mieux pour répondre rapidement, mais il peut y avoir un délai de réponse.

Département de l'Ain

VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN ? LE VÔTRE N'EST PAS DISPONIBLE ?

La cabine de téléconsultation de Prévessin-Moëns est là pour vous

Pour vous faciliter l'accès aux soins et vous permettre d'obtenir un rendez-vous médical rapidement, le Département de l'Ain, la Préfecture, la commune de Prévessin-Moëns, Pays de Gex Agglo et la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays de Gex mettent à votre disposition une cabine de télémédecine. En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents instruments médicaux et capteurs, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu, si besoin, à une ordonnance.



Vous avez besoin d'un rendez-vous médical rapidement, pensez à la cabine de téléconsultation de Prévessin-Moëns! En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents

instruments médicaux, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu à une ordonnance. Elle est adaptée pour tous les usages courants : états fébriles, rhinopharyngites, toux, rhinites, otites, angines, infections urinaires, renouvellement d'ordonnance...

Le tarif est identique à une consultation classique chez le médecin et la téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et votre mutuelle. Plus d'informations : www.teleconsultation.ain.frhttp://www.teleconsultation.ain.fr

www.teleconsultation.ain.fr>>

Vous trouverez également au lien suivant une vidéo avec le témoignage d'une référente cabine qui explique en quelques mots le fonctionnement d'une cabine :

https://www.youtube.com/ watchv=JUQe2JW7JE8 &nbs p;Vous>

Vous pouvez l'utiliser à votre convenance (si besoin, nous pouvons vous fournir le fichier).

Voir aussi le site de votre commune: www.challex.fr

Memento

Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

 Lundi
 9h00-12h30
 fermée

 Mardi
 9h00-12h30
 14h00-19h00

 Mercredi
 9h00-12h30
 fermée

 Jeudi
 fermée
 14h00-19h00

 Vendredi
 9h00-12h30
 fermée

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale

04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com

Horaires:

Mercredi 16h00-19h00 Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90

Depuis septembre, nous nous attachons à garder "Vie" dans notre charmant village et avons repris un petit flambeau de notre regrettée boulangerie "La Miette", avec notre dépôt de pain et notre vitrine.

Retrouvez fromage de nos montagnes, charcuteries, pâté croûte maison et produits traiteurs extra frais de notre maître boucher.

Ouvert tous les jours dès 6h30 sauf le mercredi.

Pour décembre, le dépôt de pain et le traiteur resteront ouverts pour les commandes de foie gras, saumon fumé, bûches.... et les premières Galettes des Rois.

Fermeture les 25 décembre et 1er janvier.

Côté restaurant, fermeture du 29 décembre au 1er janvier afin de préparer votre réveillon à la salle Jean-Antoine LEPINE.

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex: 04 50 40 76 60

Ecole: 04 50 56 44 32 **Garderie**: 06 83 45 81 81

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Groupement transfrontalier européen :

08 92 70 10 74

Transport à la demande :

Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

SIEA: Service Client: 04 74 45 09 07

Conseils juridiques gratuits

(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)

Sur RDV au 04 50 41 35 86

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646 Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Cité administrative Simone Veil

62 rue de Genève 01630 Saint Genis-Pouilly

Sur RDV au 0810 25 01 10

La Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo:

Pour faciliter vos démarches 167 rue de Genève 01170 Gex **Sur RDV au 04 50 99 99 72**

CLIC : Centre Local d'Information et Coordination

gérontologique : 04 50 41 04 04

Site de l'agglo : paysdegexagglo.fr puis accueil et

faites votre choix

Maison des Usagers Gessiens (MUG)

200 rue Edouard Branly, Technoparc,

01630 Saint Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de

14h00 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 17h00

Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.

Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement)

04 85 29 20 00

Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers

Numéro pour demande de bacs à ordures ménagères,

tri, compostage ou anomalie: 04 50 40 95 00

www.monservicedechets.com

Pour les problèmes de collectes : collecte@paysdegexagglo.fr

Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64 (attention, badge obligatoire)

Horaires d'hiver de novembre à février inclus Lundi - vendredi 8h30-11h45 et 13h45-16h45

Samedi 8h30-16h45 Dimanche 9h00-11h45

Fermée les jours fériés

Recyclage: www.sivalor.org

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly: 04 50 42 09 41

Allo encombrants: 04 50 20 65 86 ou

www.agcr.alfa3.fr

Emmaüs: 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

Memento

AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan): 04 50 28 20 50

Horaires de la boutique :

Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30 Samedi 8h45-14h15

Horaires dépôts :

Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45

Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001 Ressourcerie du Pavs de Gex: 04 81 50 02 51 290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex

Horaires boutique

Mardi 14h30-17h30

Mercredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Ieudi 14h00-17h30

Vendredi 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Samedi 9h00-17h30

Horaires dépôt

Lundi 13h30-17h30

Mardi-vendredi: 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Samedi 9h00-17h30

Numéros d'urgence

17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)

117 rue des Chenaillettes

01710 Thoiry

Horaires d'ouverture de la gendarmerie

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi 9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Appel d'urgence européen: 112

SAMU – urgences médicales-médecin de garde: 15

Pompiers: 18

SAMU – urgences sociales : 115 Pharmacies de garde: 3237

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Signalement violence femmes: 3919

Enfance en danger: 119 Hébergement d'urgence: 115 http://challex.info/urgence

Centre antipoison (Lyon): 04 72 11 69 11

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman Site de Contamine-sur-Arve: 04 50 82 20 00 **CHANGE**: Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois): 04 50 49 65 65 Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :

04 50 83 43 43

Hôpital Cantonal Genève: +41 22 372 33 11 **Hôpital de La Tour à Meyrin** : +41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex 160 rue Marc Panissod à Gex Du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous auprès appel au centre 15 ainsi que le week-end

Maison médicale multidisciplinaire

110 rue Germaine Tillon 01630 Saint Genis-Pouilly Permanence soins infirmiers,

sans RDV, tous les jours, dimanche et jours fériés in-

clus, de 16h00 à 17h00.

Maison médicale multidisciplinaire

106 Grande Rue 01550 Collonges

SOS ANIMAUX: 04.50.41.74.80

https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere

-pays-de-gex.html

Adoption avec les Ch'amis Gessiens :

06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Renseignement Centrale téléphonique de l'aéro-

port de Genève : 00 41 0 900 57 15 00

Centre du Service National:09 70 84 51 51 ou

cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Horaires pour les engins motorisés et bruyants

(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...):

pour le bien-être de tous, veuillez les respecter

8h00-12h00 14h00-19h30 Lun-ven. Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00 Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Le Petit Challaisien est publié par la commune de

Challex.

Directeur de publication : Madame le Maire

Rédaction: Commission Communication / Comité de

Impression: imprimerie Piétri (Gex) Distribution : Service de la commune

Tirage: 750 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de

la commune www.challex.fr

Pour plus d'informations sur la commune, n'hésitez pas à vous connecter sur le site de la munici-

palité: www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de janvier, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le:

mardi12 décembre